

CHALLENGE RESPECT ET PREVENTION

D1 A D4 « MASCULINS »



DISTRICT DE LA VIENNE DE FOOTBALL – 1 RUE FRANÇOIS PRAT – 86000 POITIERS

REGLEMENT

ARTICLE 1 : OBJET - BUT :

Un challenge intitulé « **RESPECT et PREVENTION** » est disputé chaque saison entre les équipes de Départemental 1, Départemental 2, Départemental 3 et Départemental 4, sous la responsabilité du District de la Vienne de Football et de la Commission du Respect.

ARTICLE 2 : MODALITES

Il s'agit de récompenser les équipes qui auront été les moins sanctionnées pour des faits disciplinaires au cours de la saison selon les incidences suivantes :

- **D1, D2, D3 et D4 : *joueurs***
 - Carton jaune : - 3 points
 - Carton rouge suite à 2 cartons : - 6 points
 - Carton rouge direct et autres cartons rouges : -10 points
- **Encadrement banc de touche : *éducateur ou dirigeant***
 - Carton jaune : - 10 points
 - Carton rouge : - 25 points
- **Forfait / Evocation :** - 5 points
- **Forfait général :** - exclusion

Toute équipe recevant quatre cartons ou plus, jaunes ou rouges, au cours d'une même rencontre, **est pénalisée de 10 points supplémentaires.**

Toute équipe recevant deux cartons rouges ou plus au cours d'une même rencontre, est **pénalisée de 10 points supplémentaires.**

Conformément aux dispositions prises par le Comité de Direction, un club dont l'un de ses licenciés est l'objet d'une sanction égale ou supérieure à six mois ferme ou 10 matchs ferme, est exclu du challenge pour la saison en cours.

ARTICLE 3 : CLASSEMENT

Toutes les rencontres prévues au calendrier sont prises en compte dans l'ordre où elles se jouent.

- ***Un classement intermédiaire*** est effectué à l'issue de la première moitié des journées de championnat effectivement jouées.

Est déclarée vainqueur dans chacune des divisions concernées l'équipe qui a été la moins pénalisée (plus petit nombre de points négatifs) à l'issue de cette première moitié de championnat.

Chaque équipe lauréate est récompensée lors d'une remise intermédiaire dans le club.

- ***Un classement final*** est effectué après la dernière journée de championnat selon les mêmes modalités que le classement intermédiaire.

CHALLENGE RESPECT ET PREVENTION

D1 A D4 « MASCULINS »



DISTRICT DE LA VIENNE DE FOOTBALL – 1 RUE FRANÇOIS PRAT – 86000 POITIERS

Sont déclarées vainqueurs dans chacune des divisions concernées les équipes qui ont obtenu les meilleurs résultats à l'issue du championnat.

En plus de l'équipe classée première, sont également récompensées :

- Départemental 2 : l'équipe classée 2^{ème}
- Départemental 3 : les équipes classées de la 2^{ème} à la 4^{ème} place comprise
- Départemental 4 : les équipes classées de la 2^{ème} à la 6^{ème} place comprise

Le classement intermédiaire et le classement final sont publiés sur le site internet et le journal Vienne Hebdo.

En cas d'égalité au classement intermédiaire ou au classement final entre deux équipes ou plus, l'ordre prioritaire est établi de la façon suivante :

- équipes ayant eu le moins d'exclusions
- équipe ayant reçu le moins de cartons jaunes

En cas de nouvelle égalité, les deux équipes ou plus, sont récompensées.

Les clubs lauréats du classement final en Départemental 1, Départemental 2, Départemental 3 et Départemental 4 recevront leurs récompenses (dotations à définir) lors d'une manifestation organisée par le District.

Les clubs récompensés doivent être représentés avec un minimum de 7 personnes.

Tout club absent à la remise ne recevra pas sa récompense.

Tous les cas et litiges non prévus au présent règlement seront examinés par la commission du Respect.